

49^e Congrès ordinaire

Formation Brevet

Junior Lifesaver FLNS

Lëtzt Volley School

Spillcross

29^e Cross National à Ettelbruck

Butzen cycles 1 et 2



LASEP

Ecole fondamentale

BIO 2

2014 - 2015



paraît 10 fois par
année scolaire
imprimé par nos soins

L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél.: 48 55 70
Gsm: 691 48 54 47
ou 691 48 55 70

Fax: 48 54 47
Email: info@lasep.lu
www.lasep.lu

Calendrier sportif 2014 - 2015

version provisoire

1^{er} trimestre

Lundi 15.9.	Reprise des activités
Jeudi 16.10.	Spillcross régionaux (Clémency, Esch/Alzette, Hosingen, Mersch)
Jeudi 23.10.	Cross National à Ettelbruck

Vacances de la Toussaint

Mardi 11.11.	Butzen cycles 1+2
Jeudi 13.11.	Butzen cycles 1+2
Mardi 18.11.	Butzen cycles 1+2
Jeudi 20.11.	Volleyballfest a Promo
Jeudi 11.12.	Football-Indoor Finales (scolaires)
Mardi 16.12.	Football-Indoor Finales (débutants) à la Coque

Vacances de Noël

Projet de calendrier sportif 2014 - 2015

sous réserve des disponibilités budgétaires

2^e trimestre

Mardi 13.1.	Football-Indoor Finales (filles) à Pratzertal
Mardi 20.1.	Freed mat Liichtathletik (filles + débutants mixtes)
Mardi 27.1.	Freed mat Liichtathletik (garçons + scolaires mixtes)
Jeudi 12.2.	Basketballfest

Vacances du Carnaval

Jeudi 26.2.	Multiballfest
Mardi 3.3.	Dëschttennisfest a Promo
Mardi 10.3.	Butzen an der Coque
Jeudi 26.3.	Handballfest

Vacances de Pâques

3^e trimestre

Jeudi 23.4.	Schwammsspiller cycles 1-4
Mardi 28.4.	Schwammsspiller cycles 1-4
Jeudi 30.4.	Schwammsspiller cycles 1-4
Mardi 19.5.	Schwammfest au Belair

Vacances de la Pentecôte

Jeudi 4.6.	Zumba® an der Coque
Jeudi 18.6.	Fussballfest
	Journée des dirigeants

P.S. Dans la mesure du possible, des promos à définir pourront s'ajouter au projet de calendrier sportif 2014/2015.

Roland Schaack

49^e Congrès ordinaire

Le Président et les membres du Comité Central ont l'honneur de vous inviter au 49^e Congrès de la Ligue qui aura lieu

le jeudi 6 novembre 2014
à 17.00 heures

à la salle Bichelgréitchen
au Campus scolaire « An der Dällt »
à Munsbach

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue du président de l'AS Schuttrange
- Allocution de Monsieur le Bourgmestre de Schuttrange
- Le mot du président de la LASEP
- Adoption de l'ordre du jour
- Admission de la nouvelle AS Mompach
- Présentation du rapport du Comité Central et de la CTS
- Présentation du rapport financier
- Rapport des réviseurs sur les comptes annuels
- Décharge à donner au Comité Central
- Elections statutaires du nouveau Comité Central 2014-2016
- Règlements des fêtes sportives 2014-2015
- Calendrier sportif 2014-2015
- Aspects financiers pour 2014-2015
- Fixation de la cotisation pour l'année scolaire 2014-2015
- Date et lieu du prochain Congrès

Exposé de
Madame Diane Dhur (Inspectrice EF)
Bewegte Schule(n)

Verre d'amitié offert par la commune de Schuttrange

Nouveau trésorier général

A partir du 15 septembre 2014, **Monsieur Steve Kimmel** prendra la relève de Monsieur Marcel Rath, trésorier général depuis novembre 2000.

Pour toute question de comptabilité et de gérance du CCPL de la LASEP IBAN LU77 1111 0110 0847 0000, veuillez joindre Monsieur Kimmel à l'adresse électronique: steve.kimmel@education.lu ou au numéro de GSM 691 587 776.

Appel à candidature et avis aux amateurs

Conformément aux statuts de la LASEP, le Comité Central est à la recherche d'une candidature à un poste non occupé au Comité Central.

● 4 poste à occuper: innovations sportives

● **Veuillez ne pas avoir peur et vous adresser au secrétariat général avant le vendredi, 10 octobre 2014**



Attention! Brevet Junior Lifesaver de la FLNS obligatoire pour tous les dirigeants LASEP qui sont titulaires de cours de natation

Le Comité Central exige la détention du brevet Junior Lifesaver de la FLNS pour les dirigeants de cours de natation LASEP depuis la rentrée 2013-2014. (décision du 4 février 2013)

Les responsables des AS sont priés de communiquer par courrier électronique tous les noms des titulaires de cours de natation LASEP au secrétariat général pour le 30 septembre 2014 au plus tard.

Formation en vue de l'obtention du Brevet Junior Lifesaver de la FLNS

LASEP

3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

concerne: Natation LASEP 2014-2015

Cher(e)s collègues,

Le Comité Central tient à vous rappeler sa décision du lundi, 4 février 2013 publiée au BIO 5 de l'année 2012-2013. **Depuis la rentrée 2013-2014, la détention du brevet Junior Lifesaver de la FLNS est impérativement requise pour tout dirigeant assurant des cours de natation LASEP. La présence physique d'un maître-nageur agréé n'en dispense pas.**

Pour éviter tout problème juridique en cas d'accident, le Comité Central exige des dirigeants concernés de se conformer à cette directive.

La LASEP organisera des cours spécifiques en vue de l'obtention du brevet Junior Lifesaver au cours du mois de novembre 2014. Les secrétaires des AS sont invités d'ores et déjà à communiquer aux intéressés les informations suivantes:

Selon les besoins et compétences individuels, les candidats auront le choix de se présenter à la Piscine intercommunale PIDAL à Walferdange aux dates et horaires suivants :

de 9.00 à 11.00 hrs les dimanches suivants: 9.11.2014 et 16.11.2014

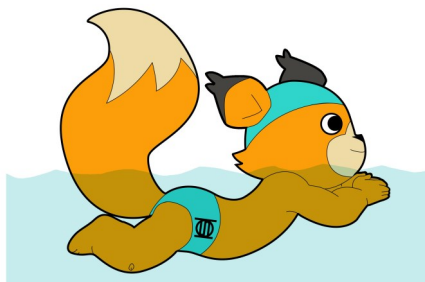
Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter Nicole Kuhn-Di Centa

GSM : 691 48 55 70

E-Mail : nicole.kuhn-dicenta@lasep.lu

L'inscription est obligatoire et devra se faire par email à l'adresse susmentionnée.

Salutations sportives



Voici quelques rappels et nouvelles concernant les travaux administratifs à accomplir obligatoirement avant le début des activités locales LASEP. Veuillez également consulter le BIO 1 de l'année 2014-2015 disponible sur www.lasep.lu.

Fiche personnelle en ligne sur www.lasep.lu

La fiche personnelle se trouve dans la rubrique « Formulaires » sur www.lasep.lu.

Important! En vue de l'année scolaire 2014-2015, pour tous les changements concernant les dirigeants, les remplaçants, les accompagnateurs et les secrétaires une nouvelle fiche personnelle est à remplir et à envoyer en ligne au secrétariat pour le 30 septembre 2014 au plus tard. Il existe deux modèles de fiches:

- **fiche personnelle pour dirigeants, remplaçants et secrétaires**
- **fiche personnelle pour accompagnateurs sans qualifications**

6

Licences collectives (nouveau formulaire EXCEL)

La licence collective devra être rédigée impérativement à l'aide du nouveau fichier EXCEL préparé à cet effet et disponible sur www.lasep.lu.

Il est rappelé aux responsables des AS de contrôler et de tenir à jour les licences collectives pour éviter toute disqualification lors des championnats et des fêtes sportives LASEP à cause d'une licence non conforme.

Lors des **misés à jour** les données des enfants nouvellement licenciés sont à ajouter en bas de la liste **en changeant la couleur des caractères**.

Les dirigeants sont priés d'apporter une copie de la licence collective actualisée et validée par le secrétariat général aux fêtes sportives.

Directive de la LASEP - MENJE concernant les séances d'entraînement LASEP

Les enseignants qui dans le cadre des activités connexes LASEP bénéficient d'une décharge soit dans leur tâche, soit comme heure(s) supplémentaire(s), sont obligés de prêter ces entraînements de façon régulière. Ceci implique que les séances d'entraînement en question ne peuvent en aucun cas être remplacées par des sorties quelconques.

Les cotisations 2014/15: enfants 20€

Les cotisations de **20 euros par enfant** sont à virer au
CCPL LU77 1111 0110 0847 0000 de la **LASEP**
en indiquant le **nombre d'enfants** et le **nom de l'AS**.
(décision du Comité Central du 18 septembre 2014)

Fiche des séances d'entraînement hebdomadaires en ligne sur www.lasep.lu

La restriction du nombre des séances d'entraînement par année scolaire imposée par les contraintes budgétaires oblige le CC à demander impérativement aux AS la communication de **toutes leurs séances** moyennant la fiche en ligne sur www.lasep.lu qui seront accordées par la CF dans les limites des capacités financières disponibles.

Attention:

Toute séance non préalablement accordée ne donne aucun droit à un remboursement-frais.

Tous les dirigeants, remplaçants et accompagnateurs ainsi que le secrétaire des AS doivent figurer sur cette fiche afin de pouvoir être rémunérés. Ceci vaut également pour tout changement en cours de l'année sportive.

La fiche des séances hebdomadaires est à remplir et à envoyer en ligne au secrétariat pour le 30 septembre 2014 au plus tard.

Séances d'entraînement: Trois modes différents d'être rémunéré

- 1) moyennant une **décharge dans la tâche d'enseignant**.
- 2) moyennant des **heures supplémentaires**.
- 3) moyennant le **décompte trimestriel de la Commission des finances (CF) de la LASEP**, à envoyer au secrétariat général de la LASEP.

Pour les modes 1) et 2), veuillez contacter le secrétariat général pour une demande de décharge MENJE. Ces leçons devront figurer dans l'organisation scolaire après validation par la CF.

Veuillez donc indiquer sur la fiche des séances d'entraînement hebdomadaires votre choix en précisant le jour, l'heure et le nombre de vos séances prévues.

Remarque: Les après-midi sportifs organisés par la Commission technique et sportive (CTS) continueront d'être déclarés moyennant le décompte trimestriel de la CF (mode 3)

„Spillcross“ du 16.10.2014 pour les cycles 1 à 4



La LASEP laisse revivre une longue tradition, celle du LASEP-Spillcross. Il s'agit d'organisations locales coordonnées par notre DS de l'athlétisme Michèle Grethen-Lanter, qui peuvent servir comme préparation au Cross National du 23 octobre 2014.

Pour plus d'informations veuillez contacter Michèle Grethen-Lanter à l'adresse email indiquée à la page 9 de ce BIO. Sur cette page vous voyez des photos de l'édition 2003 du LASEP-Spillcross.



„Spillcross“ du 16.10.2014 pour les cycles 1 à 4

Dans le cadre du „Spillcross“ du 16 octobre 2014, les différents après-midi sportifs se dérouleront aux lieux suivants:

Bascharage (AS Clémency)

Départ à 14.00 heures beim ale Waasserbasseng

Arrivée bei der Schoul zu Këntzeg (Clémency)

Responsable local: Monsieur Marcel Rath (AS Clémency) GSM 691 444 559

Esch/Alzette

Départ de 13.30 à 14.00 heures à Esch-Ellergronn au quai des bus

Responsable local: Monsieur Jacques Muller - GSM 621 458 270

Hosingen

Départ de 13.30 à 14.00 heures

Départ et arrivée au Parc Housen à l'arrêt des bus

Possibilité de choisir un trajet plus court pour les enfants du cycle 1

Responsable local: Madame Vicky Diederich - GSM 661 744 001

Mersch

Départ à 14.00 au „Hunnebour“, rue des Septfontaines

Arrivée à Marienthal (parking bus)

Responsable local: Madame Francine Muller-Malherbe

GSM 621 282 003, téléphone 32 92 37



I n s c r i p t i o n



***Les inscriptions sont à renvoyer pour le
9 octobre 2014 au plus tard à l'adresse email
michele.lanter@education.lu en indiquant:***

- le nom de l'Association sportive***
- le nom du dirigeant responsable***
- son numéro de téléphone et son adresse email***
- le nombre des participants du C1 au C4***
- le lieu préféré du Spillcross***

Loosst Iech dat hei net laanscht d'Nues goen!



Letz Volley School



In Zusammenarbeit mit der LASEP und mit Unterstützung des Welt-Volleyball Verbandes FIVB, erweitert die FLVB das Projekt

Letz Volley School

- In vierwöchigen Projekten trainieren unsere FLVB Trainer gemeinsam mit dem Sportlehrer/in nach neuesten Schulungsmethoden den Volleyball Sport.



Interessiert ?

Dann nehmen Sie Kontakt mit der FLVB auf und senden Sie dieses Formular an:

FLVB, info@flvb.lu, Tel: +352 – 48 41 86

Wir würden uns freuen Letz Volley School auch an Ihrer Schule erfolgreich durch zu führen.

Wir sind am Projekt interessiert:

Name der Schule: _____

Ansprechpartner: _____

Kontakt E-mail : _____

Kontakt Telefon : _____



29^e Cross National

Chers amis sportifs,

Le Comité Central a le plaisir d'inviter toutes les Associations sportives au

**29^e Cross National qui aura lieu
le jeudi, 23 octobre 2014, à 15.00 heures précises à ETTTELBRUCK.**

Suivant les directives de la CTS, le Cross National n'est pas une promenade. **Il est réservé aux meilleurs à partir du cycle 2.** C'est pourquoi il y a lieu de bien entraîner les enfants à l'effort et de sélectionner les participants par catégorie d'âge.

Avant le départ de la première course (course du Cycle2), il y aura une initiation au Cross National pour les enfants du Cycle 1. (distance 400 m, avec dossard et classement mais sans chronométrage)

Pour chaque année d'études il y aura une **course mixte pour garçons et filles**. Seuls les élèves membres de la LASEP peuvent prendre le départ pour la course réservée à leur catégorie d'âge.

Les coureurs porteront des **dossards personnels**. Ces dossards seront distribués quelques jours avant le cross, sur base des inscriptions reçues.

Le **cross aura lieu par tous les temps** à moins que, en cas de pluie drue et incessante, le DS Michèle Grethen ne juge les conditions météorologiques trop défavorables à la santé des enfants et remette l'épreuve:

Hotline (691) 48 55 70 ou 691 48 54 47

D'ores et déjà, il est recommandé aux athlètes de suivre un **entraînement adéquat** sur la distance prévue et de **se présenter au départ en tenue sportive**.

Renseignements supplémentaires: Michèle Grethen-Lanter, 691 63 90 66

Veillez commander les dossards personnels par email à l'adresse info@lasep.lu en suivant les indications de la page 12 de ce Bio

-> pour le jeudi, 16 octobre 2014 au plus tard.

29^e Cross National

Afin de faciliter le départ des différentes courses, les dirigeants sont priés de marquer chaque dossard de l'année de naissance de l'enfant et d'un point en couleur suivant le code ci-joint:

1. course	mixte	Cycle 1	orange
2. course	mixte	2008	rouge
3. course	mixte	2007	bleu
4. course	mixte	2006	vert
5. course	mixte	2005	brun
6. course	mixte	2004	jaune
7. course	mixte	2003	mauve
8. course	mixte	2002-2000	blanc

Programme (entre 14.45 et 16.30 heures)

À partir de 14.45 : Warming up

15.00 heures: départ de la 1. course du 29. Cross National de la LASEP

1. course mixte à env. 500 m:	Cycle 1
2. course mixte à env. 750 m:	2008
3. course mixte à env. 750 m:	2007
4. course mixte à env. 1000 m:	2006
5. course mixte à env. 1000 m:	2005
6. course mixte à env. 1000 m:	2004
7. course mixte à env. 1000 m:	2003
8. course mixte à env. 1,5 km :	2002/2001/2000



Les classements du cross seront publiés le vendredi 24 octobre 2014 sur www.lasep.lu (informations-résultats)

Licences collectives actualisées

Il est rappelé aux responsables des AS de contrôler et de tenir à jour les licences collectives pour éviter que les enfants sont disqualifiés à cause d'une licence non conforme. Les dirigeants sont priés d'apporter une copie de la licence collective actualisée et validée par le secrétariat général.

Commande de dossards

Démarche à poursuivre

La commande de dossards personnels se fait très facilement à partir de votre licence collective sous format EXCEL

- 1) Ouvrez le fichier EXCEL de votre licence collective actualisée.
- 2) Enregistrez votre licence collective sous le nom de „dossards cross 2014“.
- 3) **Supprimez** dans ce nouveau document tous les enfants qui ne participent **pas** au Cross National. Attention de supprimer à chaque fois toute la ligne.
- 4) Enregistrez votre document „dossard cross 2014“ encore une fois.
- 5) Créez un message électronique en indiquant le nom de votre AS, votre nom et l'adresse postale pour l'envoi des dossards.
- 6) Attachez le nouveau document „dossards cross 2014“ au message électronique.
- 7) Envoyez le message pour le **16 octobre 2014** au plus tard à l'adresse email suivante:

tom.jander@lasep.lu

Les dossards de vos athlètes vous seront envoyés par courrier.

Veuillez distribuer les dossards aux enfants en marquant chaque dossard de l'année de naissance de l'enfant et d'un point en couleur suivant le code à la page 12 de ce BIO.

En cas de questions à propos de la commande de dossards: GSM 691485447

Grousse Butzendag vun der LASEP

fir den Cycle 1 an 2

1. De grousse BUTZENDAG vun der LASEP ass den Dënschdeg, 11. November, den Donneschdeg, 13. November, den Dënschdeg, 18. November 2014.
2. De grousse BUTZENDAG vun der LASEP soll Freed machen, ons Butzen sollen d'Aventure Sport erliewen an enger Hal mat ville Kanner, vill méi ewéi 20.
3. An de Sportshalen kommen eng 100 Kanner zesummen, déi a Gruppen ageedeelt ginn queesch duerch déi eenzel Sektioonen mat engem Responsablen pro Grupp.
4. An der Hal ginn gläichzäiteg 6 Ateliers (oder méi) ugebueden an déi 6 (oder méi) Gruppen trieden mateneen un a wiesselen no enger bestëmmter Zäit (8 bis 10 Minuten).
5. De Nomëtteg soll vun 14 - 16 Auer daueren mat dem Aus- an Undinn, déi effektiv Spillzäit soll nët méi ewéi 60 Minuten sinn.
6. Dee Nomëtteg soll keng Schoul gehal ginn, an och keng Schoul sinn.
7. Wa mir ons all net ze komplizéiert ustellen, misst dat Ganzt eng flott Experienz ginn, fir déi Grouss ewéi fir déi Kleng.
8. D'AS, déi esou een Butzen-Nomëtteg organiséiert, kritt eng finanziell Hëllef vun 25 € a vun 2 € pro Participant.
9. Et wier flott, wann ee géif probéieren, d'Kanner zesummen mat hiren Dirigeanten, éier si op déi verschidden Ateliers verdeelt ginn, e puer Minuten op eng flott Musek waarm ze maachen (wéi déi Grouss). Duerno soll et direkt lass goen.

Responsable Butzen:

Léa Stein - Redlinger

Inscriptions pour le
23 octobre 2014
au plus tard!



Grousse Butzendag vun der LASEP fir den Cycle 1 an 2

Dans le cadre du „Grousse Butzendag“ en novembre 2014, les différents après-midi sportifs se dérouleront aux dates et aux lieux suivants:

le mardi, 11.11.2014 à Waldbillig

le jeudi, 13.11.2014 à Bonnevoie / Demy Schlechter

le jeudi, 13.11.2014 à Esch-Alzette

le jeudi, 13.11.2014 à Hosingen

le jeudi, 13.11.2014 à Sandweiler

le mardi, 18.11.2014 à Burmerange

I n s c r i p t i o n

***Les inscriptions sont à renvoyer pour le
23 octobre 2014 au plus tard à l'adresse email
lea.stein@education.lu en indiquant:***

- le nom de l'Association sportive***
- le nom du dirigeant responsable***
- son numéro de téléphone et son adresse email***
- le nombre des participants du C1 et du C2***
- la date et le lieu préférés du Butzendag***



Les partenaires de la LASEP

ALL ABOUT PRINTING

G R O U P E
CK
CHARLES KIEFFER

2, rue Léon Laval Z.A. am Bann
L-3372 Leudelange
Tél. : 26 380-1
info@ck-online.lu
www.ck-online.lu



KONICA MINOLTA



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



lalux
ASSURANCES



voyages
emile weber

www.voyages-weber.lu

éischtklasseg reesen

CCPL de la LASEP: IBAN LU77 1111 0110 0847 0000